

Accompagnant Educatif et Social

PROJET PEDAGOGIQUE

PREPARANT AU

DE AES

2016



Révision 0
Créée le 05/12/2016
Modifié le :

I bis rue Louis Massotte 78530 BUC
Tel : 01 39 20 19 94
e-mail : contact@buc-ressources.org

SOMMAIRE

ORIENTATIONS GENERALES

DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

BUC RESSOURCES :

UN CENTRE DE FORMATION, UN PROJET

1. PRESENTATION DE BUC RESSOURCES : HISTORIQUE ET ETHIQUE DE LA FORMATION

BUC Ressources, une inscription historique dans le paysage de la formation

Une éthique de la formation et du travail social

L'originalité du projet pédagogique

2. FINALITES DE LA FORMATION

Répondre aux enjeux contemporains d'un monde en crise

Quels professionnels former ? Susciter un engagement et une pensée en mouvement

3. ORIENTATIONS PEDAGOGIQUES DU PROJET

L'alternance dès l'entrée en formation

L'étudiant acteur de sa formation

Le décloisonnement entre les différentes filières

Une double temporalité dans la formation

Une approche de l'interculturalité

Une pépinière de professionnels au cœur du dispositif

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

ARCHITECTURE PEDAGOGIQUE

Les principes

A qui s'adresse le dispositif de formation ?

L'organisation générale de la formation

Une formation en alternance

Les spécificités du projet de BUC Ressources

ORIENTATIONS GENERALES

DEFINITION DE LA PROFESSION ET DU CONTEXTE DE L'INTERVENTION

Selon le référentiel professionnel (Annexe I de l'arrêté du **du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social**) :

« L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de de vie.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, de personnes vieillissantes ou de familles, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social »

Dans le cadre de ses missions, en lien avec une équipe et sous la responsabilité d'un professionnel encadrant ou référent, il participe à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation de la personne, de ses besoins, de ses attentes, de ses droits et libertés.

Il établit une relation attentive de proximité, en fonction des capacités potentialités de la personne dans toutes ses dimensions (physiques, physiologiques, cognitives, psychologiques, psychiques, relationnelles et sociales).

Il soutient et favorise la communication et l'expression de la personne qu'elle soit verbale ou non verbale.

Il participe à son bien-être physique et psychologique dans les différentes étapes de sa vie. Il contribue à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social.

Selon son contexte, il intervient au sein d'une équipe pluri professionnelle et inscrit son action dans le cadre du projet institutionnel et du projet personnalisé d'accompagnement, en lien avec les familles et les aidants.

Il transmet et rend compte de ses observations et de ses actions afin d'assurer la cohérence et la continuité de l'accompagnement et de l'aide proposée. Dans ce cadre, il évalue régulièrement son intervention et la réajuste en fonction de l'évolution de la situation de la personne.

Le diplôme d'Etat lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social. Pour répondre à la diversité des situations d'accompagnement et aux possibilités de mobilité professionnelle, le diplôme se compose d'un socle commun et de trois spécialités ».

Les principaux lieux d'intervention de l'Accompagnant Educatif et Social :

- ***à domicile***

- De la personne accompagnée
- Particulier employeur
- Appartements thérapeutiques
- Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
- Foyers logement, maison d'accueil rurale pour personne âgée (MARPA)
- Service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)
- Services d'aide à la personne (SAP)
- Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)
- Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH),
- Services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD)
- Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

- ***en structure collective***

- Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Les unités de soins longue durée USLD
- Les foyers logement, maison d'accueil rurale pour personnes âgées (MARPA) et pour adultes handicapés vieillissants
- Les maisons d'accueil spécialisées (MAS)
- Les foyers d'accueil médicalisés (FAM), foyers de vie, foyer occupationnel
- Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT)
- Les foyers d'hébergement, maisons d'enfants à caractère social (MECS)
- Les instituts médico-éducatifs (IME), IEM, instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP)
- Les Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les maisons relais, appartements thérapeutiques,
- Les EPS en santé mentale (accueil de jour...)

- ***en éducation inclusive***

- Les structures d'accueil de la petite enfance
- Les établissements d'enseignement et de formation
- Les lieux de stages, d'apprentissage, d'alternance ou d'emploi
- Les lieux d'activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs
- Les établissements et services médico-sociaux
- Les lieux de formation professionnelle

BUC RESSOURCES :

UN CENTRE DE FORMATION, UN PROJET

PRESENTATION DE BUC RESSOURCES :

HISTORIQUE ET ETHIQUE DE LA FORMATION

BUC RESSOURCES,
UNE INSCRIPTION HISTORIQUE DANS LE PAYSAGE DE LA FORMATION

BUC Ressources, centre de formation multi filières destiné aux professions éducatives et sociales, a été créé par la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Yvelines en 1964.

Né de la volonté des professionnels de bâtir ensemble une formation qui réponde aux besoins du public et des acteurs de terrain, BUC Ressources est aujourd'hui un organisme qui dispense des formations du niveau V au niveau I à plus de sept cents futurs professionnels du travail social, médico-social et sanitaire.

L'inscription historique de BUC Ressources dans la formation professionnelle permet à cet établissement de conjuguer :

- une éthique de la formation et du travail social, dans une acception et une vision « anthropologique du travail social (selon la définition de l'OMS) », valorisée dans son projet institutionnel et soutenu par des valeurs associatives,
- une expérience pédagogique importante, nourrie par l'interaction avec plusieurs générations d'acteurs professionnels,
- une analyse des évolutions des besoins du public et des professionnels dans un contexte social et politique en constant mouvement.

UNE ETHIQUE DE LA FORMATION ET DU TRAVAIL SOCIAL

Dans le respect du projet institutionnel, le projet pédagogique de la formation de l'Accompagnant Educatif et Social à BUC Ressources se définit par une approche éthique du travail social et de la formation.

Sous-tendue par l'idée de **justice sociale** et de **responsabilité** individuelle et collective à l'égard de l'autre – enfant, famille -, cette approche est centrée sur **la notion de sujet** : le public accompagné comme l'étudiant en formation sont considérés comme des sujets dignes et capables de décider de leur projet personnel ou professionnel.

Ce qui ouvre non seulement à la dimension individuelle du projet mais aussi à sa dimension collective : un sujet se définit non seulement par **la singularité de son projet** mais aussi par sa capacité à devenir un **acteur du collectif**, appelé à jouer sa propre partition dans le cadre de la **citoyenneté**, constitutive de la notion de sujet.

Pour traduire cette approche éthique de la profession et de la formation, le projet pédagogique des Accompagnants Educatifs et Sociaux à BUC Ressources fonde son originalité sur la volonté constante de donner aux stagiaires la possibilité d'être **acteurs de leur formation** afin de se préparer à devenir des **professionnels responsables, autonomes**, capables d'adapter leurs pratiques aux exigences d'une réalité en devenir.

Ce projet est nourri par une réflexion collective sur :

- le sens de l'accompagnement éducatif en lien avec l'évolution des politiques sociales et des besoins du public,
- la finalité pédagogique de la formation : faire émerger les compétences, la capacité d'action et de réflexion,
- la nécessité d'une présence active dans la recherche en travail éducatif et social,
- une volonté affirmée d'ouvrir la formation aux professionnels de terrain et aux sites qualifiants,
- le déclouonnement des filières destiné à promouvoir, grâce à la transversalité, une culture commune et un dialogue entre futurs professionnels.

FINALITES DE LA FORMATION

REpondre aux enjeux contemporains d'un monde en crise

Le monde contemporain est aux prises avec de grands bouleversements économiques et politiques à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Ces turbulences ne sont pas sans effet sur la société démocratique qui est la nôtre : dans ce contexte où la précarité et la vulnérabilité sociale s'installent durablement, il est nécessaire de **former des professionnels capables de comprendre les enjeux contemporains des politiques sociales** et de les mettre en œuvre auprès d'un public en difficultés.

Saisir les mutations sociales à l'œuvre et leurs conséquences pour notre secteur

Cette société en crise a été traversée par de nouveaux courants de pensée, par la montée de revendications sociales qui ont abouti à d'importantes transformations dans notre secteur : le droit des usagers, l'accès à la qualification par la VAE, la réforme des diplômes fondée sur la notion de compétence.

Favoriser l'accès à la promotion sociale

BUC Ressources a une volonté affirmée de promotion sociale des publics en formation.

L'insertion, la promotion sociale et la mobilité d'un secteur à un autre font désormais partie des enjeux du monde professionnel.

Du niveau V au niveau I, la formation proposée offre à chacun la possibilité d'accéder progressivement au niveau de qualification qui correspond à son projet professionnel.

La dimension éthique au cœur de l'accompagnement et de la démarche de projet

La démarche de projet doit être interrogée : elle ne peut se fonder sur un programme uniquement destiné à répondre à une commande sociale préétablie. Le projet est un outil au service de l'accompagnement du sujet et c'est bien cette finalité éthique qui doit guider dans son action le futur professionnel.

La posture réflexive, un axe privilégié de la formation

Comment induire chez l'étudiant en formation un **regard critique sur sa propre action**, une distance pour penser sa mission ?

La posture réflexive constitue un axe majeur du positionnement professionnel et traduit la dimension éthique de l'accompagnement : grâce à l'analyse de la pratique (Réflexion sur la Pratique Professionnelle), le futur professionnel accepte la remise en question, met au travail la dimension de l'altérité dans sa pratique, ce qui implique de la questionner et de s'interroger sur sa propre subjectivité. Car le travail social et l'éducation mettent le professionnel en tension sur de multiples plans : sur le plan institutionnel, social et, bien sûr, relationnel.

Interroger le présent et ses évolutions : susciter des consciences en éveil

Comprendre son environnement politique et social est un objectif essentiel de la formation. L'identité professionnelle se construit en prenant conscience des enjeux contemporains de la mission éducative et des politiques sociales.

L'éveil à la lecture critique des évolutions historiques, sociales et politiques ouvre la possibilité de prendre de la **distance avec le présent pour mieux l'interroger**, afin de produire une **réflexion sur la complexité** et la nécessité, pour le futur professionnel, de s'adapter à de nouveaux contextes.

Former des professionnels engagés

La formation doit susciter la naissance d'une **pensée en mouvement** qui interroge sans relâche **le sens de l'acte dans l'accompagnement des personnes en lien avec le cadre de la mission**.

Mais le questionnement, la pensée, la réflexion ne représentent qu'une première étape. Au-delà de la capacité d'analyse, la finalité de la formation est bien de former des professionnels qui, s'ils savent s'interroger, ont aussi la volonté de se positionner : **des professionnels engagés** qui deviendront **les véritables acteurs du monde professionnel de demain**.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES DU PROJET

Les orientations pédagogiques de la formation des AES à BUC Ressources sont déclinées selon **six axes essentiels** :

- L'alternance dès l'entrée en formation,
- La dynamique de travail en Réflexion sur la Pratique Professionnelle,
- L'apprenant considéré comme acteur de sa formation,
- Le socle commun qui permet le dialogue entre les différentes filières,
- Une stratégie pédagogique définie par une double temporalité,
- Une pépinière de professionnels au cœur du dispositif.

1. L'ALTERNANCE DES L'ENTREE EN FORMATION, LA DYNAMIQUE DE TRAVAIL EN RPP

Le processus de professionnalisation, fondé sur les compétences, est affirmé grâce à un axe essentiel dans la formation : **l'articulation entre pratique et théorie**.

Puisque l'expérience produit des savoirs, **l'alternance est le cœur névralgique du dispositif**. La réforme des diplômes a d'ailleurs mis en valeur le **rôle des sites qualifiants** qui désormais participent non seulement à la formation mais aussi à la certification.

Aussi le choix a-t-il été fait à BUC Ressources de proposer que **l'alternance soit mise en œuvre dès l'entrée en formation**, pour que l'étudiant éprouve ses propres choix professionnels en se confrontant sans attendre à la richesse de l'expérience pratique, laquelle viendra nourrir les connaissances théoriques.

Le rôle des sites qualifiants, à travers les stages et la certification, est donc essentiel et constamment affirmé dans la formation.

Pour valoriser l'alternance et **le rôle essentiel de l'expérience pratique** dans la formation, celle-ci est travaillée au sein de **groupes d'analyse de la pratique (Réflexion sur la Pratique Professionnelle)** qui sont proposés lors de chaque regroupement pendant le temps de formation.

2. L'ETUDIANT ACTEUR DE SA FORMATION

La singularité de la formation à BUC Ressources s'incarne dans une **démarche pédagogique originale** : la personnalisation du parcours de l'apprenant, considéré comme **acteur de sa formation**.

En effet, depuis l'origine, BUC Ressources défend une démarche pédagogique originale qui confère une large place à :

- **L'accompagnement du parcours de professionnalisation** : le suivi personnalisé de l'apprenant permet de l'accompagner dans la construction de son parcours de formation, selon des modalités à la fois individuelles et collectives qui offrent la possibilité de repérer ses besoins, ses attentes ou ses difficultés et de favoriser un mouvement dynamique dans les apprentissages, une articulation entre théorie et pratique.
- **La co-formation : la rencontre entre pairs au cœur du dispositif pédagogique.**

La construction de l'identité professionnelle est nourrie de la pluralité des expériences et de la rencontre entre pairs. Celle-ci est mise en œuvre dans la formation par :

- le dispositif de la promotion, qui favorise les rencontres formelles et informelles à travers toutes les modalités de la formation,
- les réunions autogérées entre pairs,

- le travail en petits groupes pour la constitution de dossiers collectifs qui permet de se confronter à la notion de travail en équipe.

3. LE SOCLE COMMUN

Tout en veillant à préserver l'identité professionnelle de chaque métier, le socle commun établi entre les différentes spécialités, permet des modalités pédagogiques, basées à la fois sur l'identité et l'ouverture. Elles ont pour vocation de favoriser la rencontre entre futurs professionnels de l'éducatif, du scolaire et du social. Le décloisonnement entre les différentes spécialités de formation est destiné à promouvoir, grâce à la transversalité, une culture commune et un dialogue entre futurs professionnels appelés à travailler probablement ensemble. Il offre également la possibilité de passerelles entre les différentes formations, ainsi que le prévoient les référentiels.

4. UNE TEMPORALITE DANS LA FORMATION : MODULER LE RYTHME DE LA PEDAGOGIE

Afin de moduler le rythme de la formation, l'approche pédagogique s'inscrit sur **une temporalité longue : les regroupements** organisés lors de l'année de formation. Cette temporalité longue favorise l'articulation progressive de l'expérience vécue tout au long des stages avec sa problématisation et sa mise en perspective théorique : les apports croisés des différentes disciplines, les modules transversaux (Analyse de la pratique professionnelle, Accompagnement du parcours de professionnalisation etc...) permettent de penser l'expérience et de construire progressivement une identité et un positionnement professionnel.

5. UNE PEPINIERE DE PROFESSIONNELS AU CŒUR DU DISPOSITIF

Le dispositif de la formation est conçu autour d'une pépinière de professionnels du secteur : à BUC Ressources, l'équipe pédagogique est constituée de formateurs issus du terrain mais aussi d'un grand nombre d'intervenants extérieurs, des professionnels activement impliqués dans le travail social et éducatif.

Leur apport est décisif et correspond à un véritable choix institutionnel : il institue cette **pluralité d'approches** précédemment évoquée, ainsi qu'une articulation constante avec les enjeux contemporains de l'intervention professionnelle auprès des publics concernés et un dialogue constructif entre les acteurs de terrain et les futurs professionnels.

ARCHITECTURE PEDAGOGIQUE ET PROGRAMME DE LA FORMATION

ARCHITECTURE PEDAGOGIQUE

LES PRINCIPES

Le respect des référentiels du DE AES structurant la formation :

- Référentiel d'activités
- Référentiel de compétences
- Référentiel de formation
- Référentiel de certification

L'organisation de la formation théorique est en quatre domaines de formation (DF).

Quatre domaines de compétence (DC) sont identifiés pour chacun.

Ce nouveau diplôme est structuré autour d'un socle commun et de 3 spécialités.

Un socle commun :

- Compétences socle DC1 : se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (126H)
- Compétences socle DC2 : accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité (98H)
- Compétences socle DC3 : coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63H)
- Compétences socle DC4 : participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70H)

Des spécialités :

Spécialité Vie à domicile (147H)

- DC1 : se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (14H)
- DC2 : accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité (63H)
- DC3 : coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (28H)
- DC4 : participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (42H)

Spécialité Vie en structure (147H)

- DC1 : se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (14H)
- DC2 : accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité (63H)
- DC3 : coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (28H)
- DC4 : participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (42H)

Spécialité Education inclusive (147H)

- DC1 : se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (14H)
- DC2 : accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité (63H)
- DC3 : coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (28H)
- DC4 : participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (42H)

L'alternance au cœur du dispositif :

- Formation théorique de 504 heures (dont 357 heures en socle commun et 147H heures pour les spécialités)
- Une période de détermination de parcours de 14 heures
- La validation des acquis de compétences pour 7 heures
- Formation pratique de 840 heures

La personnalisation des parcours (dispenses et allègements) :

Les parcours personnalisés sont accompagnés dans le respect des textes de lois :

- Parcours autorisant des passerelles en vertu des dispenses entre différents diplômes en travail social de niveau V
- Parcours destinés à permettre un accès à une formation de niveau supérieur
- Parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Allègements liés à un titre ou à un diplôme antérieur

L'ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Une conception modulaire :**

La formation est structurée en modules afin d'accroître la lisibilité des cursus et de favoriser les parcours de mobilité.

Le module est une unité pédagogique de base reliée à un domaine de formation et construite sur une année, soit un segment autonome à valider.

- **Une validation des modules :**

Chaque module donne lieu à une validation qui déclenche l'attribution du domaine de compétence.

A QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF DE FORMATION ?

PARCOURS CLASSIQUE ET PARCOURS PERSONNALISÉ

Le dispositif de formation s'adresse à des apprenants ayant des parcours et un statut différent :

- En formation initiale et en voie directe
- En situation d'emploi
- Apprenants post-VAE

Ces quatre statuts peuvent donner lieu, selon le profil de la personne, à un parcours différent :

- **Parcours classique**

La durée de la formation est de 1 an, l'étudiant n'ayant pas interrompu sa formation initiale et ne pouvant justifier d'un diplôme lui offrant un allègement ou une dispense.

- **Parcours personnalisé**

La durée de la formation est variable en fonction du parcours de l'apprenant :

- Parcours autorisant des passerelles en vertu d'allègements ou de dispenses entre différents diplômes en travail social de niveau V
- Parcours destinés à permettre un accès à une formation de niveau supérieur
- Parcours faisant suite à l'obtention d'une partie des domaines de compétences par la voie de la VAE

Dans le cas où les apprenants ont déjà obtenu une partie du diplôme et viennent compléter leur formation, leur situation est étudiée dans sa singularité, dans le cadre d'un **parcours personnalisé**.

Le projet ainsi que l'organisation de la formation relèvent de la responsabilité du directeur de BUC Ressources.

L'équipe pédagogique, encadrée par la responsable du pôle des formations de niveaux V dont dépend la filière AES, est chargée de la conduite et de la mise en œuvre de ce projet en lien avec la philosophie de l'action telle qu'elle est développée dans la partie « BUC RESSOURCES, UNE ECOLE, UN PROJET ».

Conformément à la réforme du DEEAS, la formation comprend 525 heures de formation théorique incluant 14h de détermination et 7h de certification ainsi que 840 heures de stages dont un stage d'au moins 7 semaines (245H) dans la spécialité.

L'amplitude de la formation est en principe d'une année, sauf en cas d'allègements ou de dispenses.

LES QUATRE DOMAINES DES COMPETENCES (SOCLE COMMUN)

La formation des Accompagnants Educatifs et Sociaux a pour objectif l'acquisition de quatre compétences spécifiques définies dans le référentiel de compétences du DEAES. Le domaine de compétence (DC) structure l'architecture de la formation/ il en constitue le principal objectif.

Compétences socle DC1 : se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale (126H)

- ✓ identifier le cadre de son intervention pour se situer en tant que professionnel
- ✓ prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
- ✓ mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne

Compétences socle DC2 : accompagner les personnes au quotidien et dans la proximité (98H)

- ✓ organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
- ✓ favoriser et préserver l'autonomie de la personne en repérant et développant ses potentialités
- ✓ prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité
- ✓ accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- ✓ accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien
- ✓ accompagner la personne dans ses activités d'apprentissage pour maintenir et développer ses capacités
- ✓ appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité

Compétences socle DC3 : coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés (63H)

- ✓ communiquer sur son intervention dans son environnement institutionnel et professionnel
- ✓ inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle pour rendre plus efficient l'accompagnement de la personne
- ✓ participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets personnalisés d'accompagnement

Compétences socle DC4 : participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne (70H)

- ✓ faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne
- ✓ coopérer avec la famille pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et l'entourage et se situer en tant qu'interface
- ✓ accompagner la personne dans la mise en œuvre des activités collectives en suscitant sa participation
- ✓ accompagner la personne dans son affirmation et son épanouissement

A partir de ce socle commun, l'équipe pédagogique décline un projet original pour chaque domaine de formation et propose la participation d'intervenants et de partenariats qualifiés en accord avec les principes pédagogiques de BUC Ressources qui respectent :

- le cadre législatif de référence (les référentiels du DEAES),
- les objectifs du projet de formation et son mode d'évaluation,
- la nécessité d'une préparation adaptée à la certification du DEAES,
- les parcours individualisés, dans une trajectoire professionnelle qui sollicite engagement et travail personnel.

La formation pratique est au cœur du dispositif pédagogique de BUC Ressources. Son articulation dynamique avec la formation théorique est déterminante pour l'acquisition des compétences identifiées au sein du référentiel. Pour un parcours complet, cette formation se déroule sous la forme de 2 ou 3 stages d'une durée cumulée de 24 semaines (soit 840H) conformément au tableau présenté ci dessous :

Pour les étudiants en voie directe :

Trois stages d'une durée cumulée de 24 semaines (soit 840 heures) doivent être effectués dans des champs spécifiques :

- un stage de 280 heures (8 semaines) référé aux quatre domaines de formation en lien avec la spécialité choisie.
- Deux autres stages de 280 heures chacun, eux aussi référés aux quatre domaines de formation.

Les critères pour choisir un stage :

Découvrir une pluralité d'institutions ayant des missions et des projets différents, ainsi que de nouvelles modalités d'accompagnement,

Faire l'expérience des différents âges et rencontrer de nouveaux publics,

Acquérir les compétences visées par le domaine de formation référé au stage.

Visites de stage :

Deux visites de stage sont organisées par le centre de formation

REPARTITION DES STAGES						
Intitulé du stage (lieu et champ)	Stage 1 : Découverte	Stage 2 : Spécialité choisie	Stage 3 : Spécialité choisie			Total en semaines de stages
En structure Lieu : public : période :						
A domicile Lieu : public : période :						
Education inclusive Lieu : public : période :						
						24 semaines (840H)

Pour les étudiants en situation d'emploi ou d'apprentissage

Les étudiants en situation d'emploi ou d'apprentissage effectuent **1 stage** (hors structure employeur), d'une durée d'au moins 4 semaines (140H) **référée aux quatre domaines de compétence**

Les critères pour choisir un stage :

Pour les étudiants en situation d'emploi ou d'apprentissage, le stage doit constituer une expérience nouvelle, à la fois différente et complémentaire de celle qu'ils connaissent chez leur employeur.

Les objectifs de stage sont les suivants :

Découvrir une pluralité d'institutions ayant des missions et des projets différents, ainsi que de nouvelles modalités d'accompagnement,
Faire l'expérience des différents âges et rencontrer de nouveaux publics,
Acquérir les compétences visées par les 4 domaines de formation référés à ces stages.

Visites de stage :

Deux visites de stage sont organisées par le centre de formation :

Une visite hors structure employeur

Une visite dans la structure employeur, en lien avec l'acquisition des compétences

CONVENTION DE STAGE

Une convention de site qualifiant, conclue entre l'institution d'accueil du stagiaire et l'établissement de formation, précise les engagements réciproques et les conditions matérielles d'accueil du stagiaire.

De plus, chaque stage fait l'objet d'une **convention de stage** qui définit les modalités de déroulement du stage, ses objectifs, les noms et qualifications du référent professionnel, l'organisation du tutorat, les modalités d'évaluation.

Le choix du stage doit au préalable être **validé par le responsable de promotion**.

Chaque stage fait l'objet d'une convention de stage conclue avec le lieu de stage ou site qualifiant.

Celle-ci précise les modalités de déroulement du stage, ses objectifs, les modalités d'évaluation, les noms et qualifications du référent professionnel.

Pour les étudiants en voie directe, la convention est établie entre l'établissement d'accueil, le stagiaire et le centre de formation.

Pour les étudiants en situation d'emploi ou d'apprentissage, la convention est établie entre l'établissement d'accueil, le stagiaire, le centre de formation et la structure employeur.

Les étudiants sont acteurs de leur recherche de stage.

Ils auront accès pour leur recherche de stage aux données du centre de formation qui recense l'ensemble des propositions d'accueil actualisées des sites qualifiants, signataires de la convention cadre.

Les stagiaires sont suivis tout au long de leur expérience pratique, lors de chaque regroupement en centre de formation : ce suivi est effectué au sein des **modules transversaux** de la formation (voir plus loin « Une logique de transversalité »).

LES SPECIFICITES DU PROJET DE FORMATION DE BUC RESSOURCES :

Le projet de formation des Accompagnants Educatifs et Sociaux à BUC Ressources correspond à une approche originale dont le sens a été défini dans la partie « **BUC Ressources, une école, un projet** ».

En voici les modalités pédagogiques concrètes :

PRESENTATION DES SPECIFICITES DU PROJET DE FORMATION :

Une progression pédagogique des domaines de formation en trois temps :

- Fondamentaux (socle commun)
- Approfondissement (spécialités)
- Responsabilité
- 1 session d'accueil : 14 heures de détermination
- Pour le parcours complet : 17 regroupements d'une semaine (525 heures)
- Des modules transversaux aux quatre domaines de formation :
- Module Accompagnement au Parcours de Professionnalisation
- Module Réflexion sur la Pratique Professionnelle
- Module Atelier de Préparation à la Certification
- Module Réunion de promotion/Communication professionnelle
- Module Détermination du Parcours Individualisé

LES APPORTS THEORIQUES SELON PLUSIEURS MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation des Accompagnants Educatifs et Sociaux à BUC Ressources se définit selon plusieurs modalités pédagogiques ayant chacune leur temporalité propre :

- **les regroupements socle commun et spécialités pour le parcours complet**
- **les regroupements modules complémentaires (spécialisations) pour le parcours formation continue**

Les regroupements pour le parcours complet (17 au total) :

Ces temps de formation constituent le socle régulier des apprentissages théoriques proposés sur une **temporalité courte** : 12 à 24 mois selon statut des étudiants ou apprenants (voie directe ou situation d'emploi et/ou d'apprentissage).

Les enseignements, qui se déroulent sous forme de cours magistraux ou d'ateliers, sont référés aux **quatre domaines de formation** et la progression pédagogique correspond, pour chaque contenu des domaines de formation, aux cycles suivants :

Les regroupements, d'une durée d'une semaine, se répètent au rythme d'une fois toutes les 2 semaines (formation sur 12 mois), avec les étudiants d'une même promotion.

La promotion, constituée des apprenants qui suivent les mêmes enseignements au même rythme, a un **double objectif** :

- susciter un sentiment d'appartenance,
- inciter les apprenants à la co-formation, car ils trouvent là l'occasion de se connaître et d'échanger – soit dans les espaces formels (cours, ateliers, travail collectif), soit dans les rencontres informelles.

Les spécialisations lors du regroupement (parcours complet)

Les spécialisations se déroulent sur chaque regroupement (dès R8) et sont centrées sur l'approfondissement des connaissances selon la spécialité choisie par l'apprenant.

Les modules complémentaires (spécialisations) pour le parcours formation continue

Les spécialisations se déroulent sur des semaines thématiques qui valident des compétences (5 semaines soit 147H) et sont centrées sur l'approfondissement des connaissances selon la spécialité choisie. L'acquisition de la spécialité est conditionnée à l'obligation de suivre 175H de formation pratique sur un terrain professionnel en rapport avec la spécialité choisie.

UNE LOGIQUE DE TRANSVERSALITE

Le projet étant structuré autour de **quatre domaines de formation** dont l'objectif est **l'acquisition de compétences**, l'équipe pédagogique est amenée à défendre aussi **une logique de transversalité** des apports nécessaire à la construction de l'identité professionnelle de l'Accompagnant Educatif et Social, à la compréhension de **la complexité de sa mission**.

Celle-ci exige en effet de permettre **l'interaction dynamique des compétences, pour travailler de concert** :

- sa posture professionnelle et sa subjectivité,
- sa capacité à analyser les besoins de la personne et à concevoir des projets adaptés,
- son aptitude à travailler en équipe, en partenariat et à se saisir d'un espace de co-formation,

- sa capacité à comprendre le cadre socio-politique de son intervention.

Aussi les modules transversaux permettent-ils, en parallèle avec l'acquisition des quatre compétences, **d'assurer le suivi pédagogique de l'étudiant dans son parcours** et de vérifier à toutes les étapes de celui-ci que la dynamique de formation produit les effets attendus quant à la **construction d'une posture professionnelle** adaptée.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DES MODULES TRANSVERSAUX :

- établir un lien transversal et une interaction dynamique entre l'ensemble des compétences attendues,
- articuler entre eux les différents domaines de formation afin que ceux-ci ne soient pas cloisonnés,
- solliciter le questionnement sur la pratique grâce aux éclairages théoriques,
- construire une identité professionnelle à travers une réflexion personnelle de l'étudiant sur son parcours de formation,
- élaborer une posture réflexive grâce à une lecture critique et engagée de l'action professionnelle,
- favoriser l'autonomie des futurs professionnels et renforcer la capacité de travailler en équipe en leur offrant un espace autogéré.

Présentation des modules transversaux :

- Module Accompagnement du Parcours de Professionnalisation (APP ou Retour de stage)
- Module Réflexion sur la Pratique Professionnelle (RPP)
- Module Atelier de Préparation à la Certification (APC)
- Module Réunion de promotion/Communication professionnelle
- Module Détermination du Parcours Individualisé (DPI)

Contenus des modules transversaux :

Le module « Retour de stage » ou « Accompagnement du Parcours de professionnalisation » (APP)

Ce module est proposé lors des retours de stage. La formation en alternance permet de réfléchir à partir des sites qualifiants en Centre de formation. Cet espace d'accompagnement au parcours de professionnalisation et de construction de l'identité professionnelle permet de travailler son rapport au métier. C'est un espace pédagogique où l'apprenant se retrouve en petits groupes en présence de leur responsable de promotion, référent du groupe tout au long du cursus de formation. Le formateur responsable pédagogique s'appuie sur le vécu des apprenants pour aborder les différents domaines de compétence et de formation. Il accompagne les apprenants sur le retour d'expérience et amène à interroger l'apprenant sur les situations et la réalité du métier. L'APP a une fonction d'accompagnement pour faire travailler le groupe sur les compétences attendues. Le groupe s'entraîne à identifier les savoirs d'action, le savoir d'expérience et les savoirs théoriques grâce à la formulation d'hypothèses.

Le module « Réflexion sur la pratique professionnelle »

Ce module est proposé lors de regroupements (ateliers d'une durée de 3 heures), au sein de petits groupes (6-7 personnes) avec un intervenant spécialisé dans l'analyse des pratiques.

Cet espace d'analyse de la pratique est le lieu où l'étudiant expose son expérience vécue en stage afin de la mettre à distance et de l'interroger.

Il s'engage à la première personne et accepte de mettre en scène sa pratique professionnelle pour en éclairer le sens.

La spécificité du groupe RPP porte sur la pratique et les compétences clés pour l'obtention du diplôme (accompagner, communiquer, analyser et travailler en partenariat). Le formateur propose des exercices d'apprentissage qui facilitent la construction de l'identité professionnelle.

Le module « Atelier de Préparation à la Certification »

Ce module permet d'offrir **un suivi personnalisé de la préparation à la certification**. Proposé avec régularité tout au long de la formation, d'une durée de une à deux heures, il se réalise au sein de petits groupes (selon les ateliers, de 3 à 6 étudiants) réunis autour de la préparation à l'une des certifications des quatre domaines de formation.

Chaque Atelier de Préparation à la Certification est encadré par un intervenant choisi pour sa compétence spécifique dans le domaine de certification concerné.

« Réunions de promotion »

Cette séance (30 minutes par regroupement) consacrée à la réunion de promotion est autogérée par les étudiants.

L'objet premier est d'instaurer une meilleure communication professionnelle entre les participants et d'amorcer les bases du travail en équipe par un échange entre pairs.

La régularité de ces rencontres doit favoriser la créativité du groupe, qui sera appelé à :

- savoir se saisir d'un espace réflexif,
- réfléchir sur la façon de se situer dans un groupe,
- dépasser une dimension revendicative pour accéder à une dimension créative,
- investir un espace de co-formation.

Le module « Détermination du Parcours Individualisé »

Ce module traduit le parcours individualisé dans une trajectoire de formation professionnelle :

- engagement et travail personnel,
- travail en petits groupes si nécessaire pour la réalisation de dossiers collectifs
- utilisation des ressources documentaires mises à disposition,
- entretiens et bilans individuels,
- visites de stage,
- accompagnement des travaux écrits.

Ce module rend lisible le contenu de toutes les heures de programmation de l'offre de formation. Il met en lumière l'engagement de l'étudiant dans sa formation à travers des modalités d'accompagnement individualisées.